



Champnétery, le 19 septembre 2025

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion du conseil municipal qui se tiendra le

**Mercredi 24 septembre 2025 à 19 heures 30**

L'ordre du jour modificatif est le suivant :

- Approbation du PLU,
- Révision des délibérations d'exonérations suite au zonage FRR socle
- Décision Modificative : remboursement de la taxe d'aménagement suite à une annulation d'un permis de construire 2019,
- Avenants aux travaux du centre de loisirs,
- Complémentaire santé des agents : obligation de participation de l'employeur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, saisine du comité social territorial du centre de gestion pour appel d'offre (pas de délibération mais information),
- Avenant 5 à la convention des transports scolaires avec le Conseil Régional,
- Validation de vente de bois suivant le plan de gestion de l'ONF,
- Recensement 2026 : création d'un poste d'agent recenseur : détermination du nombre d'heures et rémunération,
- Communauté de communes : approbation du rapport de la Commission des charges transférées,

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chers Collègues, à mes meilleures salutations.

Le Maire,

Michaël KAPSTEIN

